

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 624

Artikel: La "Cité du refuge" pour les réfugiés

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sément d'étrangère mariées à des Français, ou même encore de femmes ayant seulement des ascendants français ou étant de culture française.

L'âge d'admission est fixé de 18 à 43 ans, et l'admission est subordonnée à une enquête de moralité, et à un examen médical. Une hiérarchie est prévue, qui conduit jusqu'au grade d'Adjudant-chef. Les volontaires sont casernés et nourries dans les mêmes conditions que leurs collègues masculins, et le décret prévoit même le détail de leur uniforme : tunique et jupe kaki, manteau de drap, blouse chemisier avec cravate, bas et souliers, bonnet de police et casquette. Enfin, parmi d'autres dispositions encore concernant la formation professionnelle et l'instruction militaire, l'avancement, les pensions pour cas d'invalidité, les sanctions pour fautes commises, etc., il faut en relever une qui doit être spéciale à une organisation féminine : l'autorisation pour des volontaires mariées ou ayant des charges de famille à prendre leurs repas à l'extérieur et à loger en ville.

Les tâches sociales urgentes de l'heure actuelle

(Suite de la 1^{re} page.)

Quant à M^{lle} Anna Martin (Berne) sa conférence sur *Un des problèmes de l'après-guerre: la création d'occasions de travail*, mit en lumière tant de questions et de suggestions qu'il nous faut renoncer à regret même à effleurer ici ce sujet, qui sera sans doute repris plus en détail dans les colonnes de ce journal, spécialement en ce qui touche au programme d'occasions de travail élaboré par le Conseil Fédéral et aussi en ce qui concerne ces occasions pour les femmes. M^{lle} Hélène Stucki (Berne) termina la série des conférences de ce dimanche si rempli en parlant de *L'Education nationale de la jeunesse suisse*. Le but de l'éducation nationale est d'éveiller chez la jeunesse le sentiment de la vraie humanité, de la sympathie active pour les persécutés comme ceux qui frappent maintenant à nos portes. Nous devons de nouveau être capables de l'admiration de la valeur humaine que Goethe évoque si magnifiquement dans

Au Bébé

Rue d'Italie - VEVEY
M. PILET

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

Trousseaux - Draperies
Toileries - Soieries

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

Marcel DU PASQUIER : *Poésie et réalités*. Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1 vol. 3.75.

« Réflexions sur la vie de l'esprit », tel est le sous-titre de M. Du Pasquier. Il résume en quelques mots tout le livre — un monde de souvenirs du temps des études et des enthousiasmes juvéniles pour les hommes et les idées. Et que de belles figures disparues sont évoquées au long de ces pages : Bernard Bouvier, J.-J. Gourd, Th. Flournoy, Ph. Monnier, Lucien Gautier, Charles Secrétan ! — bien d'autres encore. Emotions religieuses, réunions dans des parcs hospitaliers pour des retraites ; Frank Thomas, Henri Berguer, Ph. Bridel — noms aimés parmi les maîtres de la vie spirituelle d'alors.

Une forte tranchée du volume est consacrée à la poésie : « Qu'est-ce que la poésie ? » se demande l'auteur. « Qu'est-ce qu'un poète ? » Ce qui nous vaut toute une étude sur les poètes du siècle passé pour finir avec Péguy et Claudel.

Les derniers chapitres traitent de l'attitude prise par les chrétiens à l'égard de la raison, puis contiennent des réflexions sur la démocratie et sur la « Suisse de demain et de toujours ». Beaucoup de problèmes, on le voit, et beaucoup de matière à faire penser le lecteur.

M.-L. P.

Henry VALLATON : *Madeleine Blanchard*. Nouvelles. Librairie Payot, Lausanne, 1942.

M. Henry Vallotton, conseiller national vaudois, est déjà connu comme féministe par les lecteurs et lectrices de ce journal, qui a rendu compte, à leur parution, de *Finlande 1940* et de *La Suisse de demain*. On n'aura pas oublié les passages, si justement élogieux, consacrés aux héroïques Lottas finlandaises, après un voyage de l'auteur dans

Toujours les réfugiés...

Une lettre des suffragistes suisses

Après le débat sur ce douloureux sujet au Conseil National, débat qui a partiellement rassuré les uns, et laissé les autres médiocrement satisfaits de l'argumentation du Chef du Département de Justice et Police, la question n'a pas cessé un instant de perdre de sa poignante actualité, puisque les arrivées de réfugiés continuent à une cadence accélérée et dans des conditions parfois tragiques : nous pensons notamment à ceux qui nous parviennent par dessus des cols de montagne couverts de neige, et qui risquent d'y périr de froid, ou qui sont braqués comme des bêtes malfaisantes dans des bois et des rochers à nos frontières. Heureusement que l'opinion publique en Suisse romande, une fois alertée, malgré l'impardonnable silence de trop de journaux bien pensants, a continué à s'émouvoir et à suivre avec attention toutes les manifestations qui se produisent en ce domaine : c'est pourquoi nous traduisons ci-après la lettre adressée par l'Association suisse pour le Suffrage féminin à M. le conseiller fédéral de Steiger :

Bâle, le 21 septembre 1942.

Monsieur le Conseiller fédéral,

C'est avec un vif intérêt et un profond sentiment de sympathie que les femmes groupées dans l'Association suisse pour le Suffrage féminin ont appris que des flots de réfugiés étaient arrivés à nos frontières à la suite des déportations de Juifs dans les territoires occupés ; et les mesures sévères, primitivement appliquées par nos autorités à l'égard de ceux qui cherchaient chez nous un refuge, n'ont pas manqué de nous émouvoir toutes. Depuis lors, les arrangements pris avec les cantons et les Offices de réfugiés ont adouci ces mesures, et nous tenons à dire sans tarder à celles de nos autorités qui joignent à la responsabilité de traitement de ces fugitifs celle de la surveillance de la situation de notre pays combien nous comprenons la difficulté de leur tâche.

Si toutefois nous nous permettons, à côté de nombreuses autres organisations et offices de tout ordre, de revenir encore sur cette question, c'est parce que nous voudrions exprimer l'inquiétude et la pitié qui sont celles de nombreux Suisses, conscients de leurs responsabilités à l'égard des mesures abominables prises dans certains Etats contre des être innocents et persécutés seulement à cause de leur race. Nous nous sentons une obligation morale à leur venir en aide pour autant que cela est possible, la situation extraordinairement privilégiée dans laquelle notre peuple se trouve ne faisant qu'accentuer cette obligation... Car nous savons bien que ce n'est pas avec des phrases pompeuses sur la solidarité fraternelle que l'on pourra faire quelque chose pour ces malheureux, mais que ce sont des actes d'entraide pratique que réclament les circonstances. Le nombre des fugitifs étrangers entrés chez nous depuis le mois d'avril de cette année doit être, pour autant que nous sommes bien informés, d'environ 1700 ; or nous croyons que notre pays, en dépit de toutes les restrictions actuelles, est encore en mesure d'accueillir un nombre beaucoup plus important de réfugiés. Parmi ceux-ci nous pensons spécialement aux enfants que la déportation de leurs parents a laissés complètement abandonnés en France, sans personne pour s'occuper d'eux, et qui doivent être au nombre approximatif de 7000. Faire venir ces enfants dans les camps où sont déjà des adultes, et qui seraient entretenus par les efforts réunis des au-

teur noble et malheureux pays. Quant à *La Suisse de demain* telle qu'il aimerait la voir, M. Vallotton ne manque pas d'y mettre la femme en bonne place. « Elle a, dit-il, par la haute conception de ses devoirs, conquis le droit de collaborer entièrement avec l'homme, non seulement dans son foyer, mais aussi dans la vie de la cité et du pays ». Et de s'indigner qu'on puisse encore refuser le droit de vote par exemple à une veuve qui élève ses garçons jusqu'à leur majorité, alors que ce droit on l'accorde à un invroque :

« Dans la Suisse de demain, la femme doit avoir sa place, non seulement au salon et à la cuisine, mais dans notre vie nationale. Et si décidément, nous sommes à ce point conservateurs (et les femmes aussi, peut-être?) que nous ne puissions d'un coup accomplir cette réforme, eh bien ! qu'on commence au moins par accorder à la femme suisse le droit de vote en matière municipale.

C'est seulement lorsque l'étape complète sera atteinte, lorsque la femme sera en droit l'égale de l'homme que nous pourrions — déclare M. Vallotton — lui demander sans scrupule sa collaboration complète ».

Nous tenions à remettre en évidence ici cette profession de foi si claire avant de parler du dernier livre du même auteur, que nous avons sous les yeux. Il s'agit d'un recueil de dix nouvelles, très différentes les unes des autres et qui ne plairont pas toutes également. Les deux premières sont certainement les meilleures, celle surtout qui donne son titre au volume et qui a des notes d'un tragique poignant. Dans *Le Guérillon*, c'est l'humour qui domine. Et puis, il y a *Suomi* (nom finnois pour « Finlande »), émouvante et dramatique : l'idylle de fiançailles, écourtée brutalement par la mort, entre une Lotta et un aviateur.

torités, des offices de secours, et de personnes privées, nous paraît être la meilleure solution de ce problème. En même temps un appel serait adressé à la population, afin que, par la remise de coupons d'alimentation, de textile et de chaussures, comme par des dons en nature, l'entretien de ces camps soit assuré. Nous croyons savoir que les Offices pour les réfugiés seraient prêts à en assumer l'organisation sous le contrôle des autorités compétentes.

Notre Association est prête à agir dans les milieux qu'elle peut atteindre pour gagner des appuis pratiques à une initiative de ce genre. Et si nos autorités savent qu'elles peuvent compter sur le concours de cercles étendus de notre population, il leur sera aussi certainement plus facile d'appliquer aussi largement que possible le droit d'asile — l'un des plus beaux de tous les droits que possède notre pays.

Vous remerciant à l'avance, nous vous prions, d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, etc.

Pour l'Association suisse pour le Suffrage féminin :

E. VISCHER-ALIOU, présidente.

G. GERHARD, secrétaire.

La „Cité du Refuge“ pour les réfugiés

On nous prie d'autre part d'annoncer l'effort qui, sous ce titre significatif, se poursuit à Genève en groupant les bonnes volontés effectives d'une demi-douzaine d'organisations de tout ordre, protestante, catholique, israélite, neutre... pour le secours aux réfugiés. Un grand bazar est annoncé dans les salons du Kursaal pour le Dimanche 25 octobre prochain, avec comptoirs alimentés par le travail des réfugiés eux-mêmes, divertissement pour les enfants, bridge sous la direction de M. René Payot, cabaret artistique pour lequel l'on a pu s'assurer entre autres les concours de la grande artiste Françoise Rosay, représentation de l'opéra de J.-J. Rousseau, le Devin du Village, sous la direction de M. S. Baud-Bovy, etc., etc. Nous recommandons chaudement à nos lecteurs et lectrices habitant Genève et les environs cette manifestation destinée à fournir des fonds à ces œuvres qui en ont, vu les circonstances actuelles, le plus urgent besoin.

De plus, l'on nous a signalé de façon pressante le d'urgence vestimentaire dans lequel se trouvent forcément ces réfugiés, femmes, hommes et enfants, qui ont franchi la frontière les mains vides, ou avec pour tout bagage ce qu'ils ont pu envelopper dans une serviette de toilette ou un morceau de journal. Les camps sur lesquels on les dirige dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel, de Zurich, etc. leur fournissent, et cela est déjà considérable, le vivre et le couvert mais le problème de l'habillement reste entier. L'on nous a parlé de femmes gelottant en robes de percale à fleurs et en sandalettes trempées par la pluie, de jeunes filles manquant des sous-vêtements les plus indispensables... Que chacun et chacune veuille bien donc faire la revue de sa garde-robe et si celle-ci est à sec après les nombreux envois qui ont sollicité son propriétaire, sacrifier quelques coupons, ou une petite somme pour l'achat d'une blouse, d'un pull-over, ou même d'une chemise... Le Comité International pour le placement des réfugiés, 7, rue Gaulier, Genève, avec lequel nous avons eu directement à faire en cette occasion, reçoit avec une profonde reconnaissance tout ce que l'on voudra lui adresser.

E. Gd.

AFFICHE DE LA XVI^e EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES FEMMES PEINTRES, SCULPTEURS ET DÉCORATEURS



qui a été ouverte à Bâle durant tout le mois de septembre, et à laquelle un bon nombre de nos femmes artistes de Suisse romande ont participé.

Wilhelm Meister, et savoir donner cours à notre douleur devant toute injustice et toute cruauté : telles sont les directives auxquelles devraient s'attacher tant d'éducateurs, maintenant si souvent désorientés et hésitants. Lorsque nous aurons répondu aux désirs de Pestalozzi, qui réclame l'éducation simultanée du cœur, du cerveau et des mains, alors nous aurons vraiment fait œuvre d'éducation nationale.

De tous les points ainsi touchés, il appartenait à Mme Leuch (Lausanne) de tirer les conclusions, ce qu'elle fit dans une conférence intitulée *Comment la femme peut-elle travailler à la solution de ces problèmes ?* et comme toujours fortement documentée. Après avoir montré combien de femmes chez nous s'occupent activement de questions sociales, combien ont de la sorte depuis tant d'années rendu d'inappréciables services à notre pays, la conférencière releva comment, aujourd'hui que l'Etat (Confédération, canton ou commune) a pris en main tant de tâches sociales, la femme se trouve entravée dans cette activité. En effet elle est exclue de la préparation des mesures sociales (élaboration des lois, règlements d'application, etc.), puisqu'elle ne siège pas dans les Conseils ou les Commissions officielles ; pour la même raison elle n'a rien à dire sur le financement de ces mesures, bien qu'elle fournisse une partie appréciable du revenu des impôts ; et enfin, il lui est impossible de faire entendre sa voix lors des votations populaires. Et pourtant, et plus que jamais, notre époque a un urgent besoin d'une influence maternelle, aussi bien maintenant qu'après la guerre, lorsque le concours des femmes sera indispensable pour panser les blessures et contribuer à reconstruire un monde nouveau. Il faut, par conséquent, que nous continuions à travailler inlassablement pour toutes les œuvres créées et dirigées par des femmes et des Sociétés féminines, que nous gardions nos initiatives dans ce domaine, même si ces œuvres doivent être reprises par l'Etat, et enfin que nous obtenions notre droit de collaboration avec celui-ci, seul moyen par lequel notre travail social pourra devenir véritablement effectif.

A la fin de ces journées si intéressantes, Mme Elisabeth Thommen (Zurich) parla encore de *La femme et la presse*. Et c'est avec reconnaissance pour tout ce qui nous fut apporté durant ce cours que nous avons quitté cet hospitalier Rigiblick, où nous fûmes si bien accueillies et traitées.

(Traduction française) E. V.-A.

Qu'attendons-nous ?...

«...Le programme des occasions de travail élaboré par le Conseil fédéral touche de nombreux groupes économiques : construction de routes, de lignes de chemin de fer, aérodromes, canaux, correction du cours de rivières, assèchements, développement du téléphone, du télégraphe et de la radio, industrie électrique, transfert d'immeubles, construction d'habitations pour les ouvriers de campagne, assainissement de l'hôtellerie et de l'industrie des bains, augmentation du tourisme... Il est vrai que manque encore complètement tout programme pour la création d'occasions

„DÉNATALITÉ“ par M^{lle} Loeffler-Delachaux

1 brochure en vente à notre Administration 90 ct. (port compris) à verser à notre compte de chèques postaux 1.943.

statistiques que l'on étudiera avec profit concernant le nombre, le sexe, les groupes d'âges, etc., des enfants et des adolescents dans le monde. En voilà assez pour que ce bien sec résumé marque la richesse de la documentation et des suggestions contenues dans ce seul volume.

E. Gd.